

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Suspension de la grève au ministère des Eaux et Forêts

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LES syndicats nationaux des professionnels des Eaux et Forêts (Synapef) et des gestionnaires des ressources naturelles (Synagren) viennent de décider de suspendre le mouvement d'humeur qu'ils ont déclenché il y a environ trois mois, pour protester contre le non-respect, par la tutelle, des nombreuses revendications des agents de ce département ministériel.

Un protocole d'accord de fin de grève a été signé le 4 septembre dernier entre la tutelle et ces deux (2) organisations syndicales. "La signature de ce protocole d'accord est intervenue au terme des négociations entre la tutelle et les partenaires sociaux. Cet accord permet de préserver le climat social, de promouvoir le dialogue et de garantir une meilleure exécution du service public", a déclaré le ministre Lee White qui s'est engagé, par la suite, à tout mettre en œuvre pour que les engagements pris au titre de cet accord soient totalement respectés. Tout en réitérant sa volonté à poursuivre un dialogue continu avec les syndicats pour examiner l'ensemble

de leurs préoccupations, trouver des solutions adéquates à celles-ci et améliorer leurs conditions de travail.

En contrepartie, les partenaires sociaux se sont résolus à suspendre leur mouvement de grève, à respecter les règles de droit et de déontologie dans l'exercice de leurs activités syndicales. Tout en privilégiant le dialogue dans le cadre de la commission permanente du dialogue social mise en place au ministère des Eaux et Forêts. "Il est à noter que ces négociations ont abouti en toute transparence et sans aucune transaction financière entre les parties", a tenu à souligner une source proche du ministère des Eaux et Forêts. Des propos confirmés par une source syndicale.

Le ministre des Eaux et Forêts a enfin tenu à rappeler aux uns et aux autres que le président de la République prône actuellement une politique de tolérance zéro face aux pratiques de corruption qui ont un impact néfaste sur les finances publiques. De ce fait, il exige donc responsabilité et probité de la part de tous agents de l'État.



Photo : Abel Eyeghe

Le ministre des Eaux et Forêts et les partenaires sociaux.

INFORMATION CLIENTELE



LA BICIG

INFORME SON AIMABLE CLIENTELE

DE LA REOUVERTURE DE TOUTES SES AGENCES

SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE

AUX HORAIRES HABITUELS :

De 7h45 à 14h30

LA BICIG VOUS REMERCIE

DE VOTRE BONNE COMPREHENSION.



Avançons ensemble